

Repères & Analyses

Études



Enquête REPERE 2009

Les perspectives d'activité, d'investissement et d'embauche des entreprises

Interrogés en février 2009, les employeurs se montrent nettement moins optimistes quant à leurs perspectives d'activité qu'ils ne l'étaient au début de l'année 2008. Seuls 16 % d'entre eux s'attendent à ce que leur activité progresse, soit moitié moins qu'en 2008.

Particulièrement sensible dans l'industrie, la construction et les transports, cette morosité traduit l'intensification de la crise économique. Les projets d'investissement suivent un même mouvement dans la plupart des secteurs d'activité économique. Ces anticipations ont un effet négatif sur les prévisions d'embauches pour 2009 : 21 % des établissements seulement comptent recruter alors que cette proportion était de 31 % en 2008. Toutefois même si leur part progresse de 5 points par rapport à 2008, seuls 11 % des établissements s'attendent à une baisse de leurs effectifs au cours de l'année 2009.

Environ 15 000 employeurs ont été interrogés en février 2009 sur leurs perspectives d'activité, d'investissement et d'embauche au titre de 2009. Cette enquête renouvelée chaque année permet d'apprécier les effets de la conjoncture sur les anticipations des entreprises et leurs évolutions [cf. encadré].

En février 2009, les employeurs sont nettement moins optimistes qu'ils ne l'étaient début 2008 : seuls 16 % s'attendent à ce que leur activité progresse, alors qu'ils étaient 31 % lors de la précédente interrogation. Ces employeurs confiants comptent avant tout sur le fait qu'ils se situent sur un « marché porteur » (23 %) ainsi que sur une intensification de la prospection commerciale (18 %). Dans le même temps, la proportion de ceux qui anticipent une baisse d'activité a plus que doublé, passant de 16 % à 38 %. Parmi ces derniers, la plupart (64 %) invoquent une conjoncture économique générale défavorable.

Des anticipations d'activité en repli, inégales selon les secteurs d'activité économique

Les perspectives d'activité diffèrent nettement d'un secteur économique à l'autre [cf. graphique 1]. Les prévisions de croissance apparaissent légèrement supérieures à la moyenne dans les services collectifs (et plus précisément dans l'action sociale et la

formation des adultes), dans le commerce, les services aux entreprises et les services marchands divers. A l'opposé, elles sont rares dans l'industrie (12 %), dans la construction (9 %) et dans les transports (9 %), 50 % des établissements prévoyant une baisse de leur activité dans de dernier secteur.

Les services marchands divers, dans lesquels les banques et assurances occupent une place importante, se révèlent particulièrement touchés par la crise : les prévisions de croissance y ont diminué de moitié en 2009, alors que la part des employeurs qui s'attendent à une baisse de leur activité a doublé. C'est dans l'immobilier que ce constat est le plus net, puisque c'est le secteur à la fois le moins optimiste (11 % des employeurs prévoient une progression) et le plus pessimiste (55 % des employeurs anticipent une baisse). Contrairement à ce que l'on observe les autres années, la proportion d'établissements qui s'attendent à une évolution de leur activité en 2009 dépend peu de la taille de l'établissement. Ainsi, les établissements de plus de 200 salariés ne sont plus que 17 % à prévoir une hausse de leur activité, soit une chute de 40 points par rapport à l'année précédente.

En 2009, les anticipations d'activité sont beaucoup moins dispersées entre les régions qu'elles ne l'étaient en 2008 : 9 points seulement séparent la région la plus optimiste de celles qui le sont moins, contre 18 points lors de la précédente interrogation.

La Franche-Comté (11 %), le Limousin (11 %) et l'Auvergne (12 %) sont les régions où la proportion des établissements qui prévoient une progression de leur activité est la plus faible. Assez logiquement, ces trois régions sont également celles où les anticipations de baisse sont les plus fréquentes.

A l'inverse, c'est dans les Pays de la Loire (20 %), en Corse (19 %), et en Bourgogne (18 %) que la proportion d'établissements anticipant une croissance de leur activité est la plus élevée. Néanmoins, les prévisions d'une baisse de l'activité y sont aussi fréquentes (respectivement 18 %, 14 % et 12 %).

Des projets d'investissements moins fréquents, avec des effets atténués sur l'emploi

En moyenne, 12 % des employeurs prévoient des investissements importants au cours de l'année 2009 : cette proportion diminue de 5 points par rapport à 2008. Elle reste élevée dans les établissements de 50 salariés et plus (21 %), alors qu'elle se situe à un niveau modeste (12 %) pour les moins de 10 salariés [cf. graphique 2].

La proportion d'établissements qui comptent investir est variable selon le secteur d'activité. Il y a parfois concordance avec les anticipations relatives à l'activité, comme dans les services collectifs, secteur pour lequel les projets d'investissement sont les plus nombreux (18 %), ou la construction, pour laquelle les projets sont rares [cf. graphique 3].

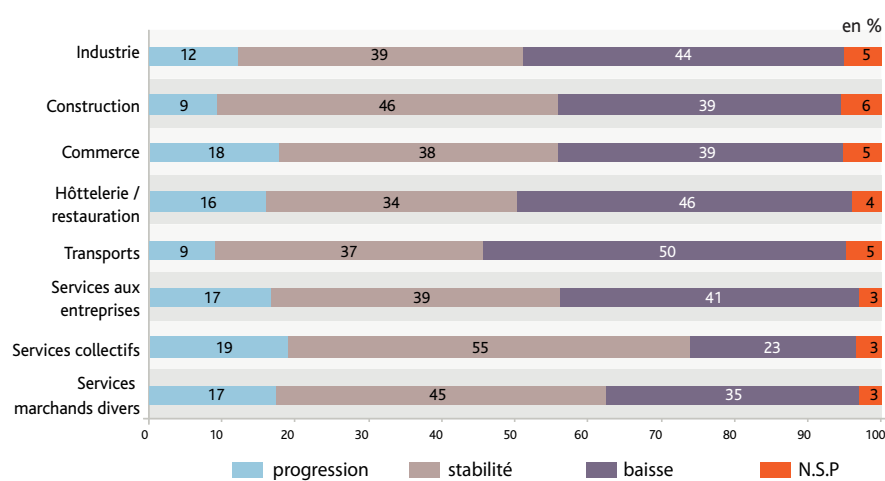
Néanmoins, cela n'est pas systématique. Par exemple, la part des établissements prévoyant d'investir se situe au-dessus de la moyenne dans les transports (16 %), alors que les employeurs de ce secteur se montrent aussi pessimistes que ceux de la construction. Le même constat peut être formulé pour l'industrie : 12 % des employeurs projettent d'investir alors qu'ils sont rares à anticiper une croissance de leur activité.

Les résultats régionaux quant aux projets d'investissement présentent eux aussi une plus grande homogénéité qu'en 2008. La Corse (19 %) et la Picardie (16 %) sont les deux régions où la part des établissements qui prévoient d'investir est la plus importante. En Alsace et en région Centre, au contraire, les projets d'investissements sont rares.

Parmi les employeurs qui projettent d'investir, 34 % estiment que ces investissements entraîneront une hausse de leur effectif en 2009, contre 42 % en 2008. La proportion de ceux qui en attendent une baisse reste très faible (3 %).

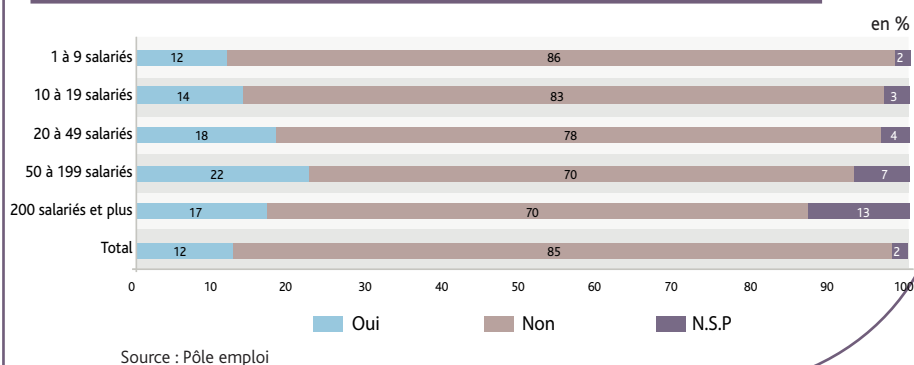
Graphique 1

Perspectives d'activité pour 2009 par secteur d'activité économique



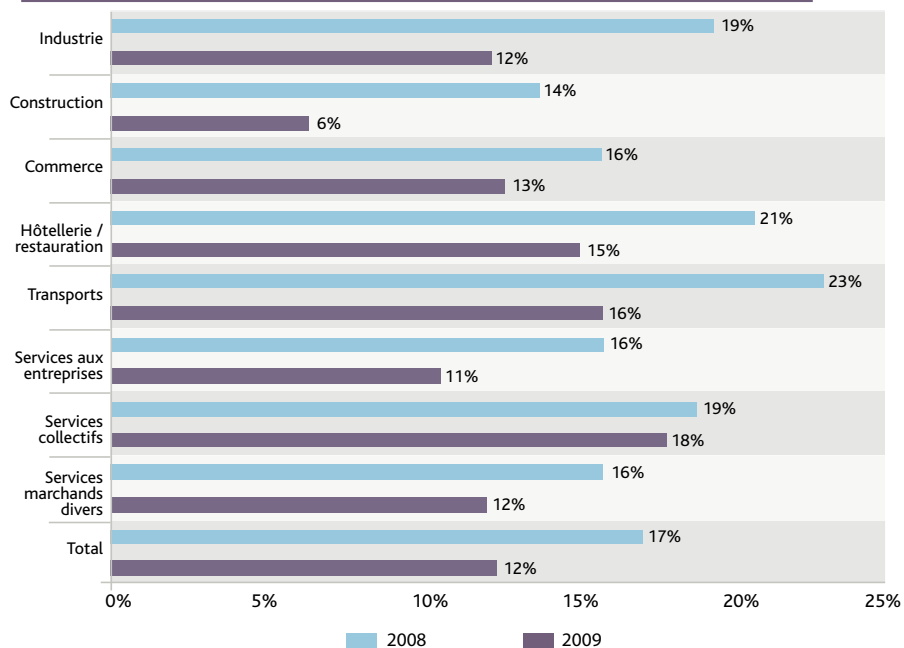
Graphique 2

Part des établissements prévoyant d'investir par taille



Graphique 3

Part des établissements prévoyant d'investir par secteur d'activité économique



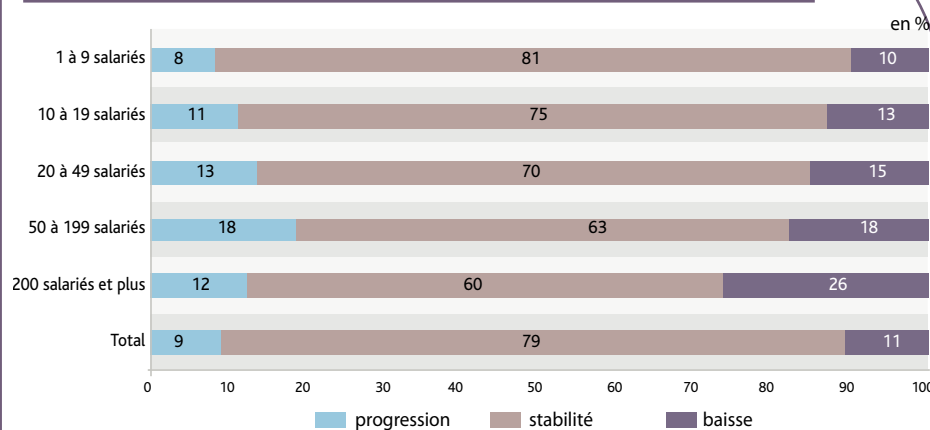
Des anticipations nuancées quant à l'évolution des effectifs salariés

Signe de la dégradation de la conjoncture économique, seuls 9 % des employeurs envisagent un accroissement de leurs effectifs en 2009 alors qu'ils étaient 18 % en 2008, indépendamment de leurs projets d'investissement. Ceux qui déclarent s'attendre à une réduction sont désormais plus nombreux puisqu'ils sont 11 %, soit deux fois plus que l'année précédente où ils n'étaient que 6 %. Les très petites unités, qui constituent aussi la très grande majorité des établissements, privilégient la stabilité de leurs effectifs. A mesure que la taille des établissements augmente, les prévisions sont plus tranchées, puisque ceux qui anticipent une hausse et ceux qui prévoient une baisse tendent à augmenter dans le même temps [cf. graphique 4]. Quel que soit le secteur d'activité, la proportion d'établissements qui anticipent une progression de leurs effectifs est assez homogène [cf. graphique 5]. En revanche, la proportion de ceux qui annoncent une baisse est nettement plus variable ; elle est maximale dans les transports (18 %) et minimale dans les services collectifs (7 %).

Cette année encore, l'Aquitaine (14 %), la Champagne-Ardenne (12 %), l'Île-de-France (11 %) et la Corse (11 %) sont les régions où se situe la plus forte part d'établissements prévoyant un accroissement de leurs effectifs. Ces chiffres sont toutefois en fort retrait par rapport à l'année 2008, puisque cet indicateur y perd respectivement 5, 8, 11 et 4 points. Avec 4 %, les régions d'Alsace et d'Auvergne sont nettement en retrait [cf. carte].

Graphique 4

Part des établissements prévoyant une évolution de leurs effectifs par taille



Source : Pôle emploi

Une baisse de la part des établissements prévoyant de recruter

La proportion des employeurs qui comptent embaucher en 2009 est en fort repli : 21 % des établissements prévoient de recruter, soit 10 points de moins qu'en 2008¹. Cette baisse est toutefois moins prononcée que celle relative aux perspectives d'activité.

Sans surprise, les établissements de grande taille sont ceux qui anticipent le plus souvent des recrutements : 50 % des établissements de plus de 200 salariés comptent embaucher, alors qu'ils étaient 80 % en 2008. En revanche, ils ne

sont que 18 % parmi les établissements de 1 à 9 salariés.

En 2009, ce sont les établissements de l'hôtellerie-restauration et des services collectifs qui prévoient le plus fréquemment d'embaucher (respectivement 27 % et 25 %). Inversement, la construction enregistre la plus forte baisse des intentions d'embauche : 17 % des établissements pensent recruter contre 33 % en 2008 [cf. graphique 6].

La proportion d'établissements prévoyant une augmentation de leurs effectifs est en baisse dans toutes les régions. Les disparités observées sont souvent corrélées aux perspectives d'activité.

Les projets de recrutements en CDI et à temps complet restent privilégiés

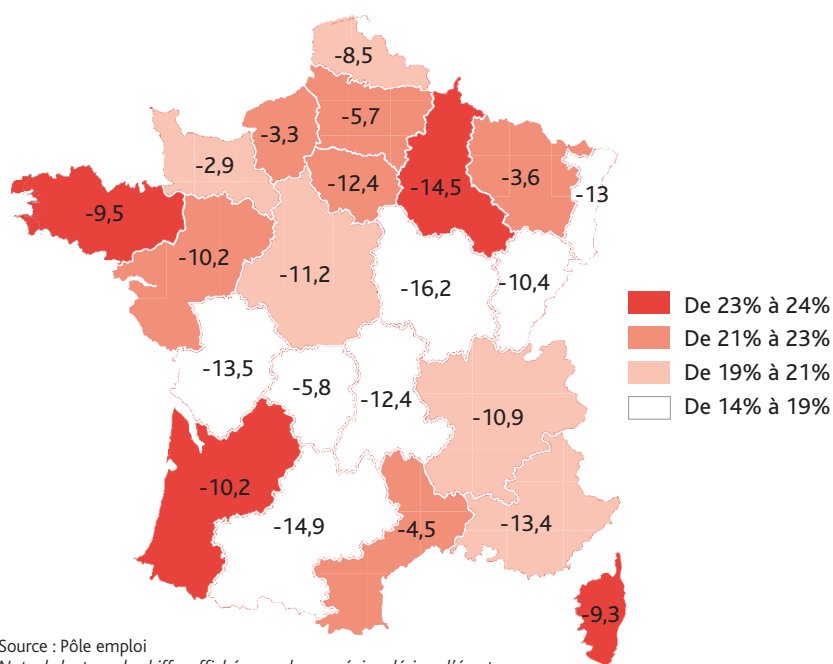
La structure des différents profils recherchés ne varie guère par rapport à 2008. La part des établissements prévoyant de recruter des employés et des cadres et ingénieurs diminue respectivement d'un et de deux points, au profit des ouvriers qualifiés (+5 points), des manœuvres/ouvriers non qualifiés (+2 points) et des techniciens (+1 point).

Si le principal motif de recrutement avancé par les employeurs est le remplacement suite à départ ou absence, les créations de poste sont néanmoins fréquemment citées, puisque 37 % des employeurs recruteurs affirment qu'ils seront concernés.

Les embauches auxquelles les employeurs font référence dans l'enquête correspondent à des emplois relativement stables². Dans 64 % des cas, les recruteurs indiquent qu'ils procéderont à au moins une embauche en CDI. Cette proportion monte à 77 % pour les emplois les plus qualifiés (agents de maîtrise, techniciens et cadres). Très majoritairement, les recrutements envisagés correspondent à des temps complets.

Carte

Part des établissements prévoyant d'embaucher par région



Source : Pôle emploi

Note de lecture : le chiffre affiché pour chaque région désigne l'écart entre la part des établissements qui en 2009 prévoient d'embaucher et cette même part fin 2008.

1 - Ces résultats convergent sensiblement avec ceux observés dans l'enquête « Besoins en Main d'œuvre ». Avec moins d'un million d'intentions d'embauche, soit le chiffre le plus bas depuis le lancement de cette enquête en 2002, la part des recruteurs potentiels s'établit en 2009 à 16,9% soit une baisse de 6,5 points par rapport à 2008. Le moindre recul observé dans l'enquête BMO de la part des établissements ayant l'intention de recruter peut s'expliquer, d'une part par les différences de champ entre les deux enquêtes et d'autre part par les périodes d'interrogation, BMO ayant porté sur les anticipations mesurées en novembre-décembre 2008 alors que l'enquête REPERE s'est déroulée en février 2009.

2 - Les anticipations portant sur des emplois courts sont spontanément peu évoqués par les employeurs qui s'attachent aux recrutements les plus importants à leurs yeux.

Le panel REPERE (Recrutement et Perspectives des Entreprises) : source et méthode

Le panel REPERE est la poursuite du panel Anticipations des entreprises mis en place en 1999 par l'ANPE. L'objectif de REPERE est double : connaître les anticipations formulées par les employeurs en ce qui concerne l'évolution annuelle de leurs effectifs et des embauches, en lien notamment avec leurs prévisions d'activité et d'investissement ; mais aussi de mieux comprendre le comportement des entreprises en matière de recrutement et de recours aux intermédiaires du marché du travail comme Pôle emploi.

Le champ de l'enquête est composé des établissements d'au moins un salarié du secteur privé, clients ou non de Pôle emploi, à l'exclusion de l'agriculture-sylviculture-pêche, des services domestiques et de l'intérim.

L'échantillon (14 624 répondants en 2009) est stratifié par secteur d'activité économique et taille d'établissement au niveau régional. Il s'agit d'un panel renouvelé par tiers tous les ans. L'interrogation est menée par téléphone par un institut de sondage (ISL).

La conception de l'enquête a été assurée par la Direction des études, évaluations et affaires internationales (DEEI) de Pôle emploi et l'exploitation du panel REPERE a associé cette année la Direction des statistiques, enquêtes et prévisions (DSEP).

Là encore, la qualification du poste à pourvoir intervient fortement : 84 % des recruteurs d'agents de maîtrise, techniciens et cadres et 70 % des recruteurs d'ouvriers procéderont exclusivement à des embauches à temps plein. En revanche, cette proportion tombe à 63 % pour les employés, 27 % des établissements déclarant même que leurs besoins concernent exclusivement des temps partiels.

Le recrutement externe reste le mode privilégié pour les employeurs : pour 78 % d'entre eux, ils y auront recours exclusivement, 15 % rechercheront les candidats en interne comme en externe et seuls 6 % des recruteurs n'embaucheront que des personnes déjà présentes dans l'entreprise, à la suite d'un CDD (cité par 61 % des employeurs), d'un stage (22 %) ou d'une mission d'intérim (20 %).

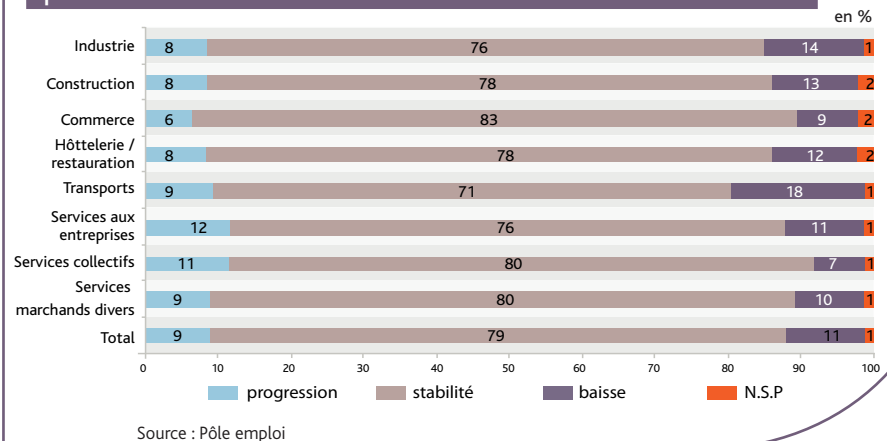
Si les employeurs déclarent quasi unanimement qu'ils sont prêts à embaucher un jeune ou un demandeur d'emploi en chômage de longue durée, ils restent, en revanche, réticents à recruter des personnes de plus de 50 ans : seuls 63 % d'entre eux s'y déclarent prêts. Mais l'expérience professionnelle reste un atout déterminant, car 53 % des recruteurs affirment qu'ils n'embaucheront pas un candidat n'ayant jamais travaillé.

Jean-Louis ZANDA et Philippe GIRIER
Sous-direction Etudes et évaluations

Stéphane DUCATEZ
Direction Statistiques, enquêtes et prévisions

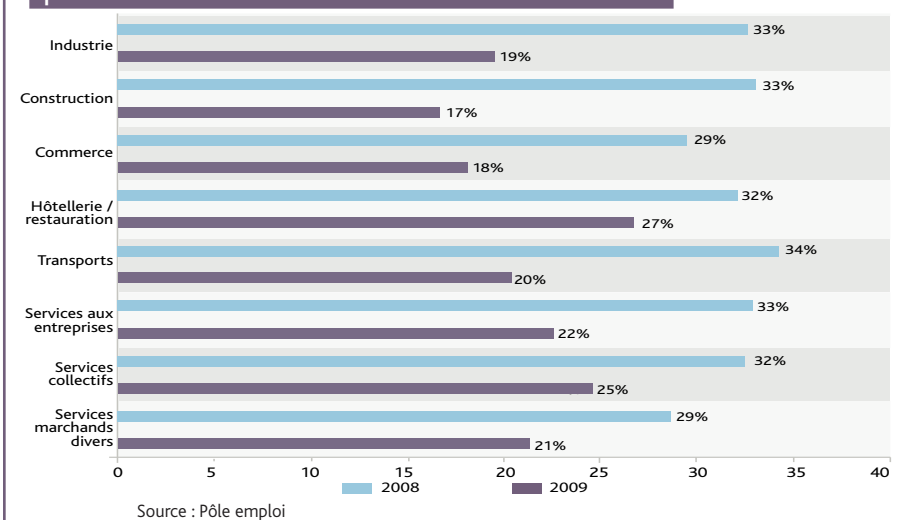
Graphique 5

Part des établissements prévoyant une évolution de leurs effectifs par secteur d'activité



Graphique 6

Part des établissements prévoyant d'embaucher par secteur d'activité



Pour en savoir plus

GORCE D. et CAPRON A. [2009], « BMO 2009 : les employeurs révisent à la baisse leurs perspectives d'embauche ». Repères et Analyses Statistiques n°4 ; Pôle emploi

GIRIER P. et ZANDA J.-L. [2008], « Les perspectives d'activité, d'investissement et d'embauche des entreprises pour 2008 » L'Essentiel n°20, L'Observatoire de l'ANPE

Directeur de la publication :
Christian CHARPY

Directrice de la rédaction :
Annie GAUVIN

Rédacteur en chef :
François AVENTUR

Secrétariat de rédaction :
Isabelle LABRIDY

Site : www.pole-emploi.org